

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
de Haute Garonne

ARRONDISSEMENT
de Toulouse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
EN REGION OCCITANIE - S.M.A.G.V « MANEO »
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023**

N°2023-04-01

Objet : Rapport d'activité 2022 du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Occitanie MANEO

Nombre de conseillers		
En exercice	30	L'an deux mille vingt- trois le vingt-six septembre, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans la Région Occitanie « Manéo », dûment convoqué, s'est réuni à 14H30, à la Mairie de Lèguevin sise 52 Avenue de Gascogne, salle des Mariages, à LEGUEVIN (31490), sous la Présidence du Président François NAPOLI.
Présents	11	
Ayant donné procuration	0	
Ayant pris part au vote	10	
Etaient présents		
		<u>Délégués Titulaires :</u> AYGAT Chantal, BARRERE Françoise, BONNAFE Robert, CARDEILHAC-PUGENS Etienne, GASQUET Étienne, GELI Bertrand, NAPOLI François, REMY Jean-Louis, SIGAL Sandrine <u>Délégués suppléants siégeant avec voix délibérative :</u> BEN SACI Djemel du fait de l'empêchement temporaire de Catherine GAVEN <u>Délégués suppléants siégeant sans voix délibérative :</u> EXPERT Bernard
Ayant donné mandat :		
Date de la convocation :		Une première convocation datée du 6 septembre 2023 a été transmise pour une séance avec quorum prévue le 15 septembre 2023. En l'absence du quorum le 15 septembre 2023, et en application des dispositions des articles L 2121-17 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée Délibérante a été convoquée de nouveau par convocation du 18 septembre 2023, affichée le même jour.
Secrétaire de séance :		BEN SACI Djemel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de l'article L 5211-39,

Vu le rapport du 18 septembre 2023 adressé aux membres de l'Assemblée Délibérante,

Vu le projet de rapport général d'activité 2022 du SMAGV-MANEO porté à la connaissance de l'Assemblée Délibérante et disponible sur le site <http://maneo-occitanie.fr/> ou directement au siège du Syndicat Mixte sis 137 avenue de Toulouse ZA de Bogues 31750 Escalquens,

Considérant que le rapport sus visé a pour objet de dresser le bilan d'activité de l'EPCI pour l'année 2022 et d'apporter une information claire à l'ensemble des Conseillers